



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question écrite n° 49794

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la tenue des forums « Vos libertés, votre sécurité, parlons-en ensemble ». Cette initiative a été lancée afin de faciliter le « rapprochement entre les forces de police et de gendarmerie et la population ». La ville de Liévin a été sollicitée tardivement par les autorités préfectorales chargées de la mise en oeuvre de ces réunions publiques. La commune a effectivement mis une des salles communales à disposition des intervenants mais faute de délais, de communication et de publicité suffisants, la réunion ouverte au public n'a regroupé qu'une vingtaine de personnes, élus de la commune, intervenants, presse, secrétariat et citoyens confondus. Dans ces conditions, la population n'a pas pu s'exprimer alors que les questions qu'elle se pose sont nombreuses et délicates. La tentative de rapprochement a échoué du fait d'une organisation précipitée et peu préparée. Le bilan de la concertation sera donc tronqué. Les attentes, les besoins et les dysfonctionnements éprouvés dans un secteur urbain et densément peuplé n'apparaîtront pas dans les conclusions des forums. En conséquence, il lui demande de lui préciser de quelle manière elle envisage de rectifier les modalités de consultation de la population qui, en l'état actuel du modèle employé, ne peut accorder le moindre au crédit aux conclusions partielles qui en découleront.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (12<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49794

**Rubrique :** Sécurité publique

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 mai 2009, page 4788

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)